

LE VIGNEAU SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 mars 2022 sous réserves d'incidents

***Etude de Maîtres Stéphanie JEANJEAN-BOUDON,
Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN,
Notaires associés, à CARPENTRAS,
100 Avenue Wilson***

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Henri PASSEBOIS, Notaire Associé, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS (84200), 100 Avenue Wilson, le 9 mars 2022, en cours d'enregistrement au SPFE AVIGNON 1er bureau, il a été constitué une **société civile immobilière** régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil et par les présents statuts, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale est : **SCI LE VIGNEAU**.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est

d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

Siège social : SAINT-DIDIER (84210), 325 chemin Neuf.



Ecrit par Echo du Mardi le 16 mars 2022

Durée : 99 années

Capital social : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR). Les apports sont en numéraire.

Les **co-gérants** sont : Monsieur Marc François HUCHET, Retraité, et Madame Françoise Andrée BONNEFOY, Chef Comptable, demeurant ensemble à SAINT-DIDIER (84210) 325 chemin Neuf ; Madame Marion Marie Caroline MORCHIO-HUCHET, responsable en agence, demeurant à LE PONTET (84130) 2 rue des Contes du Lundi

Toutes **les cessions de parts**, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON

Pour avis

Le notaire.

3953243

Publié le 16/03/2022